

La Société des Dames du Sanctuaire

par Georges Arsenault

La Société des Dames du Sanctuaire est une association catholique et acadienne qui oeuvre seulement dans les paroisses de Baie-Egmont et de Mont-Carmel. En 1984, elle comptait 165 membres regroupés en dix succursales. Comme le suggère son vocable, le but initial de la Société était d'assurer l'entretien du sanctuaire et de l'autel de l'église paroissiale. Toutefois, cette Société, qui ne s'est jamais donnée de statuts, a bientôt élargi son rôle et multiplié ses activités. Effectivement elle a pendant longtemps beaucoup contribué à l'entretien et à l'ameublement des écoles, elle a oeuvré dans le domaine de l'éducation chrétienne et familiale, elle a travaillé au développement communautaire et elle a souvent agi comme organisme de charité.

Il est difficile d'établir très précisément la date de fondation des Dames du Sanctuaire car les documents font malheureusement défaut. De plus, l'organisation de la Société, telle qu'elle existe de nos jours, s'est faite non pas à une seule date mais sur l'espace de plusieurs années.

En se basant sur les rapports annuels de la paroisse de Baie-Egmont, fournis au bureau du Diocèse de Charlottetown, on pourrait fixer la fondation de la Société à 1930 ou 1931. Effectivement c'est dans le rapport de 1931 que l'organisme est mentionné pour la première fois. Elle compte alors 80 membres. Malheureusement, le rapport pour 1930 n'existe pas dans les archives diocésaines et la Société des Dames du Sanctuaire n'est pas nommée dans les rapports précédents. En 1936, la Société comptent 225 membres.¹

Il semble qu'au tout début ce regroupement féminin existait comme une organisation paroissiale sans succursale. Elle aurait été mise sur pied à l'instigation du curé, le Père F.-X. Gallant, qui voulait que les paroissiennes s'intéressent davantage à l'entretien du sanctuaire. Ainsi, dès le début, les Dames du Sanctuaire se chargent d'acheter et de laver le linge d'autel, d'acheter des ornements et des fleurs et elles voient à la propreté du sanctuaire et de la sacristie. Afin d'assurer un service continu et efficace, la Société embauche une sacristine. Les Dames s'occupent aussi d'acheter des